



Commission économique pour l'Europe**Comité des transports intérieurs****Groupe de travail des statistiques des transports****Soixante et onzième session**

Genève, 17-19 juin 2020

Point 2 de l'ordre du jour provisoire

**Atelier sur les objectifs de développement durable
ayant trait aux transports****Atelier sur les objectifs de développement durable ayant trait
aux transports****Note du secrétariat****I. Contexte**

1. À sa soixante-dixième session, le Groupe de travail des statistiques des transports (WP.6) a commencé sa réunion par un atelier d'une demi-journée consacré aux statistiques des transports publics urbains. Trois États membres (Canada, Danemark et Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord ; l'Allemagne devait présenter un exposé mais a été empêchée), le Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat) et Transports publics genevois (TPG) ont présenté leurs travaux, qui ont suscité des débats sur l'utilisation des statistiques des transports publics pour mesurer les objectifs de développement durable et sur les différentes façons de produire des données (généralement au moyen des tickets ou de capteurs embarqués). Le secrétariat a rédigé un compte rendu de l'atelier, disponible sur le site Web de la CEE¹. Cette initiative fait suite à des ateliers similaires sur les statistiques des transports ferroviaires et sur les statistiques des transports par voies navigables intérieures, respectivement organisés en 2017² et en 2018³.

2. Le Groupe de travail a décidé de continuer à organiser des ateliers. En concertation avec la Présidence et la Vice-Présidence du Groupe de travail, le thème des statistiques concernant les objectifs de développement durable ayant trait aux transports a été retenu. Il s'agit d'une suite logique à l'atelier de l'année dernière, qui portait sur les statistiques des transports publics destinées à effectuer le suivi de l'objectif 11 visant à rendre les villes et les établissements humains ouverts à tous, sûrs, résilients et durables.

¹ https://www.unece.org/fileadmin/DAM/trans/doc/2019/wp6/Urban_public_transport_workshop_summary_final.pdf.

² https://www.unece.org/fileadmin/DAM/trans/doc/2018/wp6/Workshop_on_inland_waterway_Statistics_article.pdf.

³ https://www.unece.org/fileadmin/DAM/trans/doc/2017/sc2/Workshop_on_Rail_Statistics_article.pdf.



II. Objectif de l'atelier

3. L'objectif de cet atelier est de partager des informations sur la manière dont les pays et les organisations effectuent le suivi des objectifs de développement durable ayant trait aux transports, en mettant l'accent sur les indicateurs concernant les statistiques des transports (principalement les indicateurs 3.6.1, 9.1.1, 9.1.2 et 11.2.1) mais aussi sur les relations entre ces indicateurs des transports et d'autres indicateurs. Par exemple, l'accès aux transports publics (11.2.1) a des incidences sur l'accès à l'emploi, à l'éducation et aux services, avec une importante dimension de genre à prendre en compte, et des incidences correspondantes sur d'autres indicateurs. Les participants seront invités à présenter leurs propres expériences dans la production d'un cadre de suivi des indicateurs pour leur pays ou leur organisation.

III. Propositions de thèmes de débat

4. On espère que les États membres présenteront leur expérience globale du suivi des objectifs de développement durable dans le cadre d'examens nationaux volontaires ou de plateformes nationales de notification, et qu'ils approfondiront ensuite les aspects liés aux transports. Les examens nationaux volontaires visent à faciliter le partage des expériences, y compris les succès, les difficultés et les enseignements tirés de l'expérience, en vue d'accélérer la mise en œuvre du Programme 2030. Les plateformes nationales de notification sont un outil qui permet de rassembler sur un site unique toutes les données pertinentes concernant les indicateurs. Dans les deux cas, les indicateurs à l'échelle mondiale peuvent être combinés avec des indicateurs pertinents au niveau national. Le partage des expériences concernant la manière d'intégrer les transports durables, un secteur primordial pour atteindre l'ensemble des objectifs mais auquel il n'est pas assigné d'objectif propre, devrait être bénéfique à toutes les parties prenantes.

5. Il convient également de noter que de nombreuses organisations internationales disposent également de leurs propres systèmes de suivi des indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable. Deux exemples notables sont la Commission européenne, dont les indicateurs ont été sélectionnés pour être pertinents pour les pays européens⁴, et la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED), dont la méthode de suivi des indicateurs est axée sur le commerce et le développement⁵. L'atelier sera également l'occasion d'expliquer ces activités de suivi dans le contexte des transports et d'en débattre.

6. Parmi les autres questions soulevées par les participants, le Groupe de travail souhaitera peut-être examiner les questions suivantes concernant la communication de statistiques relatives aux objectifs de développement durable :

- Quels sont les principales difficultés auxquelles sont confrontés les bureaux de statistique pour produire des statistiques concernant les indicateurs 3.6.1, 9.1.1, 9.1.2 et 11.2.1 ? Comment les bureaux de statistique peuvent-ils résoudre ou contourner ces difficultés ?
- Quelle est la pertinence des cibles et indicateurs des objectifs de développement durable à l'échelle mondiale pour parvenir à réaliser des transports durables dans votre pays ? Votre Bureau national de statistique produit-il actuellement des données relatives à des indicateurs supplémentaires plus pertinents pour effectuer le suivi des progrès réalisés dans le secteur des transports et de la mobilité dans l'esprit des objectifs de développement durable ?
- Quels liens entre les indicateurs relatifs aux transports et d'autres domaines étudie votre pays ou votre organisation ?

⁴ <https://ec.europa.eu/eurostat/web/products-statistical-books/-/KS-02-19-165>.

⁵ <https://sdgpulse.unctad.org/>.

IV. Résultats souhaités et travaux futurs

7. Le thème de cet atelier est étroitement lié aux activités que le secrétariat entreprend dans le contexte d'un cadre visant à améliorer le suivi de l'indicateur 9.1.2, portant sur les volumes de passagers et de fret (voir les documents ECE/TRANS/WP.6/2020/1, ECE/TRANS/WP.6/2020/2 et ECE/TRANS/WP.6/2020/3). À ce jour, aucune activité de coopération internationale concertée n'a été menée pour effectuer le suivi des objectifs de développement durable ayant trait aux transports. Avec l'adoption de la stratégie du Comité des transports intérieurs jusqu'en 2030 (ECE/TRANS/288/Add.2), le secrétariat se positionne comme la plateforme de l'ONU pour les transports intérieurs. À cet égard, le Groupe de travail est pour les pays une instance naturelle pour débattre de la meilleure manière de mettre en commun leurs pratiques et leurs expériences en matière de suivi des indicateurs. Le résultat souhaité de l'atelier est donc i) d'impliquer davantage les spécialistes des statistiques des transports dans les activités de suivi du Programme 2030 et ii) de permettre à ces spécialistes d'apprendre facilement comment d'autres pays effectuent le suivi des indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable ayant trait aux transports et comment ils ont choisi des indicateurs nationaux supplémentaires pour mesurer les progrès de la réalisation de ces objectifs en fonction de leur propre situation.

Document(s) :

ECE/TRANS/WP.6/2020/1, ECE/TRANS/WP.6/2020/2, ECE/TRANS/WP.6/2020/3, ECE/TRANS/288/Add.2.
